

Elections professionnelles 2016 à ENEDIS et GRDF

UN SYNDICALISME D'ENGAGEMENT, DE PROXIMITÉ, À VOTRE ÉCOUTE !

Tous les 3 ans, les salariés de GRDF et d'Enedis sont invités à s'exprimer, à l'occasion des élections professionnelles, pour déterminer la représentativité syndicale au sein de nos entreprises. Cette année, ces élections se dérouleront, par voie électronique, du 17 au 24 Novembre 2016.

Ces élections professionnelles vous permettront de choisir l'organisation syndicale qui vous apparaît la plus à même de défendre vos intérêts, de vous représenter à travers vos représentants du personnel dans les différents organismes tels que les DP (Délégués du Personnel) et les CE (Comité Établissement). Par ailleurs, la représentativité acquise par les différentes Organisations Syndicales permettra, à toutes celles qui auront obtenu au moins 10% de vos suffrages, de désigner des Délégués Syndicaux, chargés notamment de la négociation Collective et de la défense des intérêts individuels.

Pour la défense des situations tant individuelles que collectives mais aussi pour toutes questions relatives à vos droits dans le cadre du travail, ce choix est décisif.

En effet, si toutes les Organisations Syndicales, vantent leur capacité à défendre les groupes et les individus, le facteur qui nous différencie est celui des valeurs qui guident nos actions.

► **Partageons-les,
votez CFDT !**

DU

17 AU 24
NOVEMBRE
2016

CFDT : C'est possible !

www.c-possible.eu



**UN SYNDICALISME D'ENGAGEMENT,
DE PROXIMITÉ, À VOTRE ÉCOUTE !****► En votant pour la CFDT :**

- Vous voterez pour des militants porteurs de valeurs d'équité et de solidarité,
- Vous voterez pour des militants proches, disponibles et à votre écoute
- Vous voterez pour des militants qui assumeront pleinement leurs responsabilités en négociant les améliorations de vos conditions de travail.
- Vous voterez pour des militants qui disent ce qu'ils font et font ce qu'ils disent.
- Vous voterez pour une organisation qui agit sans dogme, ni certitude, avec pour objectif premier, de répondre à vos attentes.

► En votant massivement pour la CFDT :

- Vous rendrez possible l'obtention d'accords collectifs ambitieux, pilotés au plus près du terrain et dans lesquels les militants CFDT auront à cœur de défendre vos intérêts,
- Vous rendrez possible la mise en place d'un contre-pouvoir influent, dont l'action sera claire et transparente et au seul profit des salariés, qu'ils soient agents d'exécution, agents de maîtrise ou cadres,
- Vous donnerez un signal clair aux directions quant à vos attentes en matière de reconnaissance, de dialogue, et de justice sociale.

Ainsi, la CFDT s'attachera à défendre vos intérêts dans le respect de la personne, à être à l'écoute de vos attentes et à éditer une communication régulière et non partisane. La CFDT s'engage à vous remettre au cœur des débats, à vous rendre acteur de votre vie professionnelle.

"Du 17 au 24 Novembre 2016

JE VOTE CFDT !"